Informations de base	
2016/0361(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Mécanisme de résolution unique: capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation des établissements de crédit et des entreprises d'investissement	
Modification Règlement (EU) No 806/2014 2013/0253(COD)	
Subject	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des	

comptes

2.50.10 Surveillance financière

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/0361(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EU) No 806/2014 2013/0253(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/8/08581